Monachisme

G. DA COSTA LOUILLET, « Saints de Sicile et d'Italie méridionale aux VIIIe, IXe et Xe siècles », *Byz.*, 29-30, 1959-1960, (*Hommage à la mémoire de Ciro Giannelli*), p. 89-173.
A. PERTUSI, « La spiritualité gréco-byzantine en Italie méridionale », *DSp*, VII, c. 2193-2206.
C. KOROLEVSKIJ, « Basiliens italo-grecs et espagnols », *DHGE*, VI, c. 1180-1236.
S. BORSARI, *Il monachesimo bizantino nella Sicilia e nell'Italia meridionale prenormanne*, Naples, 1953.
—, « Il monachesimo bizantino nell'Italia meridionale e insulare », *Bisanzio, Roma e l'Italia nell'alto Medioevo (Spoleto, 1986). SSAM*, 34, Spolète, 1988, 2 vol., p. 675-695.
B. CAPPELLI, *Il monachesimo basiliano ai confini calabro-lucani*, Naples, 1963.
V. VON FALKENHAUSEN, « Il monachesimo greco in Sicilia », *La Sicilia rupestre nel contesto delle civiltà mediterranee. Atti del sesto Convegno internazionale di studio sulla civiltà rupestre medioevale nel Mezzogiorno d'Italia (Catania-Pantalica-Ispica 1981)*, sous la dir. de C.D. FONSECA, Galatina, 1986, p. 135-174.

Liturgie

H.W. CODRINGTON, *The Liturgy of Saint Peter. With a Preface and Introduction by* P. DE MEESTER, Münster (Westph.), 1936 (*Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen*, 30).
A. JACOB, « La tradition manuscrite de la Liturgie de saint Jean Chrysostome » (VIIIe-XIIe siècles), *Eucharisties d'Orient et d'Occident*, II (*Lex orandi*, 47), Paris, 1970, p. 109-138.
—, « L'evoluzione dei libri liturgici bizantini in Calabria e in Sicilia dall'VIII al XVI secolo, con particolare riguardo ai riti eucaristici », *Calabria bizantina. Vita religiosa e strutture amministrative. Atti del primo e secondo incontro di Studi bizantini*, Reggio de Calabre, 1974, p. 47-69.
—, « Deux formules d'immixtion syro-palestiniennes et leur utilisation dans le rite byzantin de l'Italie méridionale », *Vet Chr*, 13, 1976, p. 29-64.
—, « La date, la patrie et le modèle d'un rouleau italo-grec », *Helikon*, 22-27, 1982-1987, p. 109-125.

DEUXIÈME PARTIE

Les chrétientés orientales

CHAPITRE PREMIER

Églises et chrétiens dans l'Orient musulman

par Gérard TROUPEAU

Deux siècles avant la conquête arabe, les Églises orientales furent déchirées par des discussions théologiques relatives au problème de l'union de la divinité et de l'humanité dans le Christ, sous les quatre rapports de la nature, de la personne, de la volonté et de l'opération.

Une première doctrine, qui se réclamait de Nestorius, patriarche de Constantinople, discernait dans le Christ deux natures et deux personnes, mais une seule volonté et une seule opération. Cette doctrine, qui met l'accent sur la dualité des personnes, est le nestorianisme condamné au IIIe concile œcuménique d'Éphèse en 431.

En réaction contre le nestorianisme, une deuxième doctrine, qui s'inspirait d'Eutychès, archimandrite à Constantinople, ne distinguait plus dans le Christ qu'une seule nature, une seule personne, une seule volonté et une seule opération. Cette doctrine, qui insiste sur l'unité de la nature, est le monophysisme condamné au IVe concile œcuménique de Chalcédoine en 451.

Face au monophysisme, une troisième doctrine fut définie par le concile de Chalcédoine qui reconnaissait dans le Christ deux natures, mais une seule personne, deux volontés et deux opérations. Cette doctrine de la dualité des natures et des volontés, et de l'unité de la personne, est la doctrine chalcédonienne que l'empereur byzantin adopta officiellement et imposa à tout son empire.

Mais à la veille de la conquête arabe, la querelle christologique rebondit et une quatrième doctrine fut imaginée par Sergius, patriarche de Constantinople. Pour tenter de concilier les doctrines monophysite et chalcédonienne, Sergius proposait de distinguer dans le Christ deux natures et une seule personne, mais une seule volonté et une seule opération. Cette doctrine de l'unité de la volonté est le monothélisme, qui fut condamné en 681 au VIe concile œcuménique de Constantinople, où fut confirmée la doctrine de la dualité des volontés, le dyothélisme.

Ces divergences doctrinales aboutirent à des schismes qui donnèrent naissance à quatre Églises répandues dans les trois patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, et dans le catholicosat d'Orient. Chacune de ces Églises se prétendait « orthodoxe » et donnait aux autres des surnoms qui devinrent leur dénomination officielle sous la domination musulmane.

Dans les provinces « chrétiennes » de l'empire musulman : 'Iraq (Basse-Mésopotamie), Jazira (Haute-Mésopotamie), Sham (Syrie-Palestine), Misr (Égypte), quatre Églises coexistèrent :

1) L'Église chalcédonienne, implantée dans les patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, dénommée « melkite », c'est-à-dire « impériale », parce qu'elle partageait la même doctrine que l'empereur de Constantinople;

2) l'Église monothélite, fixée dans le patriarcat d'Antioche, dénommée « maronite » à cause du monastère de Saint-Maroun où elle prit naissance;

3) l'Église monophysite, installée dans les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie, et dans le catholicosat d'Orient, dénommée « jacobite » du nom du fondateur de sa hiérarchie, Jacques Baradée;

4) l'Église établie dans le catholicosat d'Orient, dénommée « nestorienne » du nom de l'auteur de la doctrine dont elle se réclame, Nestorius.

C'est la vie de ces quatre Églises que nous allons retracer au sein de l'Empire musulman, de 650 à 1050. Mais avant d'aborder l'histoire de ces Églises, il est bon que nous nous demandions quelle était la condition des chrétiens autochtones vivant dans leurs pays conquis par les Arabes et devenus « terre d'islam ».

I. LA CONDITION DES CHRÉTIENS DANS LE MONDE MUSULMAN

Le Coran et les chrétiens

Pour comprendre le comportement que les conquérants musulmans observèrent vis-à-vis des chrétiens autochtones dans les pays qu'ils envahirent, il convient de rappeler que ce comportement fut conditionné, en grande partie, par le jugement que le Coran porte sur le christianisme et les chrétiens.

En ce qui concerne le christianisme, le jugement du Coran est catégorique : la doctrine de la Trinité et de la filiation divine de Jésus est un énorme mensonge (XVIII, 5), professé par des impies et des associateurs (V, 17, 23; IX, 30-31), et des gens excessifs dans leur religion (IV, 171).

Quant aux chrétiens eux-mêmes, les jugements que le Coran porte sur eux sont contradictoires. D'une part, en effet, il interdit aux musulmans de prendre pour affiliés des chrétiens (V, 51), mais, d'autre part, il affirme que les chrétiens sont les hommes les plus proches des musulmans par l'amitié (V, 82). De même, le Coran constate que l'on trouve parmi les chrétiens des prêtres et des moines qui ne s'enflent pas d'orgueil (V, 82), mais il observe que beaucoup de pontifes et de moines consomment les biens des gens en vain, et amassent de l'or et de l'argent (IX, 34). Le Coran estime aussi que les chrétiens n'ont pas observé convenablement le monachisme qu'ils ont innové, et que beaucoup, parmi eux, sont pervers (LVII, 27). Enfin, le Coran affirme que Dieu a reçu l'alliance des chrétiens, mais que, du fait qu'ils ont oublié une partie de ce qui leur avait été rappelé, Il excitera entre eux l'hostilité et la haine, jusqu'au jour de la Résurrection (V, 14).

Au total, ce jugement entièrement négatif sur la doctrine et peu sympathique sur ceux qui la professent, ne portait pas les conquérants musulmans à fraterniser avec les chrétiens indigènes.